

La Directrice générale

## Crise énergétique : Charte entre le Mouvement Hlm et les Associations de locataires et saisine des parlementaires

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,  
Madame la Directrice générale,  
Monsieur le Directeur général,

Même si la qualité thermique du patrimoine Hlm est supérieure à celle du reste du parc immobilier (7 % contre 17 % de « passoires thermiques ») et que le secteur intervient de manière volontariste contre la précarité énergétique, les locataires Hlm sont touchés de plein fouet par la crise énergétique.

Au-delà de la guerre en Ukraine, la transformation structurelle du marché de l'énergie depuis plusieurs années se traduit par une instabilité des prix qui pénalise tous nos concitoyens et fragilise encore davantage ceux dont les revenus sont les plus modestes.

Cette situation va durablement peser sur le pouvoir d'achat des locataires Hlm.

Le désinvestissement de l'Etat en matière de financement des politiques du logement, et les prélèvements financiers effectués sur les bailleurs sociaux ne permettent pas au secteur Hlm de soutenir les locataires à la hauteur des difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Inquiets de l'insuffisance de la prise en compte par les pouvoirs publics des difficultés des locataires Hlm face à la crise énergétique, nous poursuivons nos actions en faveur de la protection des locataires Hlm :

- Un [courrier de sensibilisation](#) et un [mémo technique](#) ont été envoyés à l'ensemble des parlementaires pour les informer des difficultés que rencontrent les locataires et les bailleurs sociaux.
- Quatre Associations de locataires<sup>1</sup>, l'Union sociale pour l'habitat et les fédérations qui la composent ont signé le 24 novembre dernier une [charte d'engagements des signataires et de demandes aux pouvoirs publics](#), composée de 14 mesures indispensables pour protéger les locataires du parc social.

Nous vous invitons à décliner cette charte au niveau de chacun de vos organismes.

.../...

---

<sup>1</sup> AFOC, CGL, CLCV et CSF

Je vous rappelle que l'ensemble des éléments d'actualité relatifs, à la crise des énergies sont disponibles sur l'espace collaboratif : [energie-sobriete.union-habitat.org](http://energie-sobriete.union-habitat.org)

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.



Marianne Louis

Contacts :

Antoine Galewski - Directeur des relations institutionnelles et parlementaires  
[antoine.galewski@union-habitat.org](mailto:antoine.galewski@union-habitat.org)

Catherine Hluszko - Cheffe de mission partenariats et innovation  
[catherine.hluszko@union-habitat.org](mailto:catherine.hluszko@union-habitat.org)

Documents disponibles sur le Centre de ressources :

[Courrier aux parlementaires](#)

[Mémo aux parlementaires](#)

[Charte d'engagements des signataires et de demandes aux pouvoirs publics](#)